

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 2023

Le 26 décembre 2023 à 17 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert.

Absente excusée : RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à LAPEYRE Denis.

Absentes : MERCIER Lorna, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Madame BEZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

DM n°3 :

Régularisation pour approvisionnement du chapitre 012 – Charges de personnel et assimilés.

Augmentation - DÉPENSES
art. 6411 2 558.00 €

Diminution - RECETTES
art. 7588 2 558.00 €

RESSOURCES HUMAINES

Madame le Maire expose aux conseillers :

- Fin du CDD au 31 décembre de l'agent d'accueil contractuel actuel. Un autre CDD sera établi avec une tierce personne qui avait également effectué un essai en début d'année.
- Fin du CDD au 10 janvier 2024 de l'agent technique contractuel à 23h/hebdo en charge de l'entretien des espaces et bâtiments publics.

La séance est levée à 17h25.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 8 JANVIER à 18H30.